



© ONF

juillet 2019



VOLCANS
DE MARTINIQUE

Volcans de Martinique

Une forêt tropicale humide

La forêt des Volcans de Martinique est constituée de deux forêts territorialisées-domaniales, celle de la Montagne Pelée et des Pitons du Carbet. Elle est caractérisée par une biodiversité luxuriante et des paysages représentatifs des forêts tropicales humides du Nord de l'île. C'est aussi un lieu de mémoire, par son patrimoine historique et culturel.

Cet ensemble forestier couvre 9 313 hectares, entre 250 et 1 397 mètres d'altitude. Le massif des Pitons du Carbet procure à lui seul 70% des ressources en eau potable de l'île. La Montagne Pelée s'est affirmée comme un site touristique prestigieux par la géomorphologie singulière et une richesse floristique remarquable, liées à un historique volcanique connu mondialement.

La forêt des Volcans de Martinique a une place bien particulière dans l'imaginaire et la culture créole. Le label Forêt d'Exception® participe notamment à la réappropriation des forêts par la population, et au développement économique tel que le tourisme, un enjeu majeur sur l'île.

La forêt des Volcans de Martinique a été labellisée le 4 juillet 2019.

Le comité de pilotage est composé de 32 membres : élus, organismes publics et scientifiques. Il est présidé par la collectivité territoriale de Martinique et est animé par l'Office national des forêts.

La démarche engage au partage de l'espace forestier et à l'équilibre entre ses différentes fonctions. Elle naît de la concertation avec tous les partenaires du territoire pour la mise en œuvre d'actions concrètes de valorisation, de préservation et de développement de la Martinique.

L'Office de l'eau de la Martinique est fortement impliqué dans de nombreuses actions sur le réseau hydrographique. La direction de l'Environnement, de l'aménagement et du logement, le Conservatoire botanique ainsi que l'université des Antilles s'engagent dans la préservation du patrimoine naturel exceptionnel des Volcans de Martinique. L'attraction touristique que représente cette forêt nécessite d'étroites collaborations entre la collectivité territoriale, le Parc naturel de Martinique, le comité martiniquais du tourisme et diverses associations d'utilisateurs.

Certaines actions sont relatives à l'amélioration des connaissances scientifiques sur la biodiversité, l'histoire, la géologie, ou encore l'anthropologie de ces forêts.

D'autres sont liées au patrimoine culturel, afin de faire mieux connaître, de préserver les pratiques et les usages liés à la forêt. Elles participeront ainsi à la valorisation et à la promotion des massifs en suscitant un intérêt chez les visiteurs locaux, nationaux et internationaux.

